

AVIS REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Nans-les-Pins
est convoqué à la salle des Fêtes des Vignerons, en séance publique

Lundi 8 novembre 2021 à 19 h 00

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 septembre 2021

1. Prescription de la mise en œuvre d'une révision dite allégée du PLU pour le projet touristique et sportif secteur Delvieux
2. Avis sur la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et des périmètres de protection du forage de Rondoline 2
3. Signature d'un contrat de fourrière animale avec le Chenil des Lavandes
4. Modification de la délibération n° 16-76 instaurant le Régime indemnitaire RIFSEEP – Instauration d'un nouveau critère d'attribution de la part du CIA - modalités de maintien ou de suppression du C.I.A
5. Participation employeur mutuelle prévoyance pour le personnel communal dans le cadre d'un contrat de groupe « garantie maintien de salaire » - Abrogation de la délibération n° 12-88 du 20/12/2012
6. Modification de l'article I-1 du règlement du Conseil Municipal – périodicité des séances
7. Approbation de la convention de partenariat avec le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon pour la création d'un circuit patrimonial et touristique
8. Annulation de la délibération n° 21-67 en date du 14/09/2021 portant admission en non-valeur du titre 2021-231
9. Questions ou informations diverses :
 - a. Relevé des décisions que le Maire a été amené à prendre dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le conseil municipal, en vertu de l'article L. 2122-22



Le Maire,
Ollivier ARTUPHEL.